



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Remplacement de
Jean-Luc FIEVET
au sein de la commission de
contrôle des listes électorales

N° 2022/046

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le *vingt huit novembre* à 20 heures 00

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle que par délibération n° 2020/024 du 8 juin 2020, le Conseil Municipal a mis en place une commission de contrôle des listes électorales composée de 5 membres :

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de siège pris dans l'ordre du tableau parmi les membres volontaires (Liste Avenir Ensemble : Philippe CROMBOIS, Maxime LUTICK, Jean-Luc FIEVET)

-2 conseillers municipaux appartenant à la 2^{ème} liste (Beauvois Autrement : Sylvie VERMEIL, Laurye LALLEMANT).

Suite au décès de Jean-Luc FIEVET et de la candidature de Stéphane HUCLIEZ élu de la liste « Avenir Ensemble » ce dernier est désigné pour intégrer la commission de contrôle des listes électorales.

Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Modification de la composition
de la commission
d'Appel d'Offres

N° 2022/047

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le **vingt huit novembre** à 20 heures 00

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle au conseil municipal qu'une commission d'Appel d'Offres a été constituée par délibération n° 2020/017 du 8 juin 2020 ; cette instance comprend outre le Maire, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Suite au décès de Jean-Luc FIEVET, Stéphane HUCLIEZ s'est porté volontaire pour le remplacer en tant que Membre suppléant.

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Stéphane HUCLIEZ comme membre suppléant de la commission d'Appel d'Offres.

Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Modification de la composition
de la commission
Travaux

N° 2022/048

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET - Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE - Mickaël CHRETIEN - Philippe CROMBOIS - Nathalie GUENEZ - Aurélie HUET - Virginie DELSARTE - Sophie TEMPEZ - Félicie BOUTHEMY - Maxime LUTICK - Sylvie VERMEIL - Laurye LALLEMANT - Guillaume MASSART - David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle au conseil municipal qu'une commission Travaux a été créée par délibération n° 2020/027 du 8 juin 2020.

Suite au décès de Jean-Luc FIEVET membre de cette commission, Stéphane HUCLIEZ s'est proposé pour le remplacer au sein de cette commission.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte que Stéphane HUCLIEZ intègre la commission Travaux.

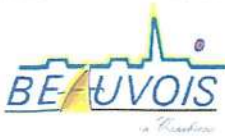
*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Remplacement de
Jean-Luc FIEVET
au sein du bureau « ACTION »

N° 2022/049

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n° 2020/022 du 8 juin 2020 des délégués titulaires et suppléants ont été désignés pour faire partie du Conseil d'Administration de ACTION (Association Intercommunale pour l'Insertion Sociale, Professionnelle, Culturelle et de Loisirs)

Suite au décès de Jean-Luc FIEVET, Stéphane HUCLIEZ membre de cette commission, Stéphane HUCLIEZ s'est porté volontaire pour le remplacer en qualité de délégué suppléant.

le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. Stéphane HUCLIEZ délégué suppléant au sein du Conseil Municipal de ACTION.

Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Remplacement de
Félicie BOUTHEMY
au poste de déléguée titulaire
du SIATUB

N° 2022/050

Commune **BEAUVOIS EN CAMBRESIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET - Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE - Mickaël CHRETIEN - Philippe CROMBOIS - Nathalie GUENEZ - Aurélie HUET - Virginie DELSARTE - Sophie TEMPEZ - Félicie BOUTHEMY - Maxime LUTICK - Sylvie VERMEIL - Laurye LALLEMANT - Guillaume MASSART - David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu de Me BOUTHEMY sa démission au poste de déléguée titulaire du SIATUB (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme de Beauvois et ses environs).

Il informe avoir reçu la candidature de M. Mickaël CHRETIEN.

Le Conseil Municipal, après discussion et échange d'observations :

Désigne à l'unanimité M. Mickaël CHRETIEN au sein du SIATUB en qualité de délégué titulaire.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Adhésion au SIVU
« Murs Mitoyens du Cis »
de la commune de
ESCAUDOEUVRES

N° 2022/051

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le **vingt huit novembre** à **20 heures 00**

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laury LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle que la commune de Beauvois en Cambresis est adhérente au SIVU « Murs Mitoyens du Cis » par délibération du Conseil Municipal n° 2022/042 du 22 juin 2020 pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les assemblées délibérantes des collectivités membres sont invitées à se prononcer pour toute nouvelle adhésion de commune à cet EPCI.

La commune d'Escaudoevres a sollicité son adhésion au syndicat par délibération du Conseil Municipal du 07 septembre 2022.

Le SIVU Murs Mitoyens du Cis a accepté cette demande par délibération du 29 septembre 2022.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal valident cette nouvelle adhésion.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Contrat de maintenance
ascenseur du Centre Social
l'Escale

N° 2022/052

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le **vingt huit novembre** à 20 heures 00

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle que la commune de Beauvois en Cambresis était signataire d'un contrat de maintenance avec la société OTIS à Marcq en Baroeul, 340/4 Avenue de la Marne depuis le 1^{er} janvier 2010.

Cet ascenseur est tombé en panne au cours de l'année 2019.

Des devis ont été réalisés par la société OTIS et la société ASCENSIO, ZI la platerie 20, rue des châteaux à Marcq en Baroeul. Cette dernière a procédé à la réparation de l'ascenseur pour un tarif moins cher que la société OTIS.

Elle nous a également proposé un contrat de maintenance annuel de l'ascenseur pour un montant annuel de 1 512 € TTC ; pour information la société OTIS effectuait cette prestation au tarif de 2 531,84 € pour l'année 2022.

Divers échanges avec la société OTIS nous a conduit à procéder à la résiliation de ce contrat au 1^{er} juillet 2022 sans aucune pénalité.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à souscrire le contrat proposé par la société ASCENSIO.

M. le Maire propose à l'assemblée de souscrire le contrat proposé par la Sté ASCENSIO.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal autorisent M. le Maire à signer le contrat avec la Sté ASCENSION.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Changement de contrat de gaz
au Centre Social l'Escale

N° 2022/053

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire explique que lors de l'établissement du nouveau marché public d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux auprès de Engie Cofely, le bureau d'études a intégré le bâtiment du Centre Social l'Escale dans notre nouveau contrat communal commençant le 1^{er} janvier 2022.

Les années précédentes, le Centre Social disposait d'un contrat autonome et réglait ses propres factures gaz.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune de Beauvois en Cambresis a payé les consommations de gaz de ce bâtiment.

Mr le Maire propose de refacturer au Centre Social l'Escale les dépenses de gaz de ce bâtiment pendant la durée du marché.

Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité la proposition de M. le Maire.

Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Reversement de la Taxe
d'Aménagement à la
Communauté d'Agglomération
du Caudrésis-Catésis

N° 20220/54

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire indique à l'assemblée que l'article 109 de la loi de finance 2022 dispose que « si la taxe d'aménagement est perçue par les communes membres, un reversement de tout ou partie de la taxe d'aménagement à l'EPCI est obligatoire ».

Il informe que par délibération n° 2022/120 du 20 octobre 2022, les membres du Conseil Communautaire ont adopté :

-le principe de reversement de 10% de la part communale de la Taxe d'Aménagement hors zone d'activités, applicable sur la base de la Taxe d'Aménagement perçues en N-1 à compter du 1^{er} janvier 2023.

-le maintien du principe de reversement de 80% de la part communale de la Taxe d'Aménagement à la Communauté d'Agglomération sur les zones d'activités économiques.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

-acceptent le principe de reversement de 10% de la part communale de la Taxe d'Aménagement hors zone d'activités, applicable sur la base de la Taxe d'Aménagement perçues en N-1 à compter du 1^{er} janvier 2023.

-maintiennent le principe de reversement de 80% de la part communale de la Taxe d'Aménagement à la Communauté d'Agglomération sur les zones d'activités économiques.

-autorisent M. le Maire à signer la convention, les éventuels avenants fixant les modalités de reversement avec la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

-autorisent M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la convention.

Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Implantation d'un relais de
radiotéléphonie Free Mobile

N° 2022/55

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité par la société Free Mobile pour l'implantation d'une antenne relais sur le territoire communal.

La société Free Mobile a présenté un dossier concernant l'installation de ce relais de radiotéléphonie mobile à Beauvois en Cambresis, situé 13, rue Marcelin Berthelot parcelle cadastrée U n° 953 section A.

Après échanges et discussions, le Conseil Municipal décide par 17 pour et 1 contre (Virginie DELSARTE).

-d'autoriser Free Mobile à implanter 13, rue Marcelin Berthelot à Beauvois en Cambresis, parcelle cadastrée U n° 953 section A, un pylône de 30 mètres supportant des systèmes d'antennes de télécommunication et de faisceaux hertziens, ainsi que des armoires techniques pour une surface louée de 39,50 m2 environ.

-d'autoriser Free Mobile à déposer une déclaration préalable.

-d'autoriser M. le Maire à signer un bail de 12 ans avec Free Mobile pour la location de l'emplacement destiné à accueillir les installations de télécommunication. La commune percevra un loyer annuel de 3 000 euros nets qui augmentera selon les modalités décrites à l'article 5 des conditions générales.

Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

DETR 2023

Demande de subvention pour
travaux d'aménagements
qualitatifs des trottoirs
rue Victor Watremez (RD 643)
de l'entrée d'agglomération en
venant de Cambrai jusqu'au
carrefour avec la rue Berthelot
(RD 74)

N° 2022/56

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET - Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE - Mickaël CHRETIEN - Philippe CROMBOIS - Nathalie GUENEZ - Aurélie HUET - Virginie DELSARTE - Sophie TEMPEZ - Féliicie BOUTHEMY - Maxime LUTICK - Sylvie VERMEIL - Laurye LALLEMANT - Guillaume MASSART - David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder aux travaux d'aménagements qualitatifs des trottoirs rue Victor Watremez (RD 643) de l'entrée d'agglomération en venant de Cambrai jusqu'au carrefour avec la rue Marcelin Berthelot (RD 74). Il rappelle que par délibération n° 2022/005 du 30 mai 2022, le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'œuvre de ce projet au bureau d'études Cible VRD.

M. le Maire soumet à l'assemblée le devis estimatif réalisé par le bureau d'études Cible VRD en vue de l'octroi d'une subvention susceptible d'être allouée à la commune de Beauvois en Cambresis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- approuve le devis estimatif dont le montant s'élève à la somme de 828 000,00 € HT (huit cent vingt huit milleeuros)
- sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2023.

Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

ADVB 2023

Demande de subvention pour travaux d'aménagements qualitatifs des trottoirs rue Victor Watremez (RD 643) de l'entrée d'agglomération en venant de Cambrai jusqu'au carrefour avec la rue Berthelot (RD 74)

N° 2022/57

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le **vingt huit novembre** à **20 heures 00**

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET - Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE - Mickaël CHRETIEN - Philippe CROMBOIS - Nathalie GUENEZ - Aurélie HUET - Virginie DELSARTE - Sophie TEMPEZ - Félicie BOUTHEMY - Maxime LUTICK - Sylvie VERMEIL - Laurye LALLEMANT - Guillaume MASSART - David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder aux travaux d'aménagements qualitatifs des trottoirs rue Victor Watremez (RD 643) de l'entrée d'agglomération en venant de Cambrai jusqu'au carrefour avec la rue Marcelin Berthelot (RD 74). Il rappelle que par délibération n° 2022/005 du 30 mai 2022, le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'œuvre de ce projet au bureau d'études Cible VRD.

M. le Maire soumet à l'assemblée le devis estimatif réalisé par le bureau d'études Cible VRD en vue de l'octroi d'une subvention susceptible d'être allouée à la commune de Beauvois en Cambresis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- approuve le devis estimatif dont le montant s'élève à la somme de 828 000,00 € HT (huit cent vingt huit mille euros)
- sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la ADVB 2023.

Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

DSIL 2023

Demande de subvention pour
travaux d'aménagements
qualitatifs des trottoirs
rue Victor Watremez (RD 643)
de l'entrée d'agglomération en
venant de Cambrai jusqu'au
carrefour avec la rue Berthelot
(RD 74)

N° 2022/58

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Féliicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder aux travaux d'aménagements qualitatifs des trottoirs rue Victor Watremez (RD 643) de l'entrée d'agglomération en venant de Cambrai jusqu'au carrefour avec la rue Marcelin Berthelot (RD 74). Il rappelle que par délibération n° 2022/005 du 30 mai 2022, le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'œuvre de ce projet au bureau d'études Cible VRD.

M. le Maire soumet à l'assemblée le devis estimatif réalisé par le bureau d'études Cible VRD en vue de l'octroi d'une subvention susceptible d'être allouée à la commune de Beauvois en Cambresis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-décide la réalisation des travaux ci-dessus cités ;

-approuve le devis estimatif dont le montant s'élève à la somme de 828 000,00 € HT (huit cent vingt huit mille euros)

-sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la DSIL 2023.

Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

ASRDA 2023
Demande de subvention pour
travaux d'aménagements
qualitatifs des trottoirs
rue Victor Watremez (RD 643)
de l'entrée d'agglomération en
venant de Cambrai jusqu'au
carrefour avec la rue Berthelot
(RD 74)

N° 2022/59

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le **vingt huit novembre** à **20 heures 00**

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET - Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE - Mickaël CHRETIEN - Philippe CROMBOIS - Nathalie GUENEZ - Aurélie HUET - Virginie DELSARTE - Sophie TEMPEZ - Féli cie BOUTHEMY - Maxime LUTICK - Sylvie VERMEIL - Laur ye LALLEMANT - Guillaume MASSART - David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder aux travaux d'aménagements qualitatifs des trottoirs rue Victor Watremez (RD 643) de l'entrée d'agglomération en venant de Cambrai jusqu'au carrefour avec la rue Marcelin Berthelot (RD 74). Il rappelle que par délibération n° 2022/005 du 30 mai 2022, le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'œuvre de ce projet au bureau d'études Cible VRD.

M. le Maire soumet à l'assemblée le devis estimatif réalisé par le bureau d'études Cible VRD en vue de l'octroi d'une subvention susceptible d'être allouée à la commune de Beauvois en Cambresis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- approuve le devis estimatif dont le montant s'élève à la somme de 828 000,00 € HT (huit cent vingt huit mille euros)
- sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la ASRDA 2023.

*Fait en séance. les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Répartition du produit des
amendes de police
Demande de subvention pour
travaux d'aménagements
qualitatifs des trottoirs
rue Victor Watremez (RD 643)
de l'entrée d'agglomération en
venant de Cambrai jusqu'au
carrefour avec la rue Berthelot
(RD 74)

N° 2022/60

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le **vingt huit novembre** à **20 heures 00**

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET - Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE - Mickaël CHRETIEN - Philippe CROMBOIS - Nathalie GUENEZ - Aurélie HUET - Virginie DELSARTE - Sophie TEMPEZ - Félicie BOUTHEMY - Maxime LUTICK - Sylvie VERMEIL - Laurye LALLEMANT - Guillaume MASSART - David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder aux travaux d'aménagements qualitatifs des trottoirs rue Victor Watremez (RD 643) de l'entrée d'agglomération en venant de Cambrai jusqu'au carrefour avec la rue Marcelin Berthelot (RD 74). Il rappelle que par délibération n° 2022/005 du 30 mai 2022, le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'œuvre de ce projet au bureau d'études Cible VRD.

M. le Maire informe également l'assemblée que le Conseil Départemental du Nord a la charge de répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière entre les communes de moins de 10 000 habitants.

M. le Maire soumet à l'assemblée le devis estimatif réalisé par le bureau d'études Cible VRD en vue de l'octroi d'une subvention susceptible d'être allouée à la commune de Beauvois en Cambresis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-décide la réalisation des travaux ci-dessus cités ;

-approuve le devis estimatif dont le montant s'élève à la somme de 828 000,00 € HT (huit cent vingt huit mille euros)

-sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police auprès du Conseil Départemental du Nord.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET



Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

**Classe de neige 2023
Recrutement du personnel
Participation des familles**

N° 2022/61

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été décidé d'organiser une classe de neige qui se rendra à Combloux (Haute Savoie) du 20 mars au 31 mars 2023.

Pour la bonne marche de cette classe, il est nécessaire de procéder au recrutement du personnel chargé d'encadrer les enfants.

A l'unanimité, le Conseil Municipal après discussion et échange d'observations :

-décide de recruter pour cette période et pour le nombre de jours nécessaires en vue d'assurer l'encadrement et le bon fonctionnement :

- . 2 animateurs titulaires du BAFA
- . 1 enseignante

Les animateurs seront rémunérés suivant les indices de la filière animation de la Fonction Publique Territoriale.

L'enseignante sera rémunérée sur la base des taux appliqués par l'Education Nationale pour les membres du personnel enseignant accompagnant les élèves en classe de neige et/ou de découverte.

Fixe la participation familiale à 150 € (cent cinquante euros) payable en 4 échéances respectives de 40 €, 40 €, 40 € et 30 € fixées en décembre 2022, janvier, février et mars 2023.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Location de salles
fixation des tarifs
au 1^{er} janvier 2023

N° 2022/62

Commune **BEAUVOIS EN CAMBRESIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le **vingt huit novembre** à **20 heures 00**

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 6 décembre 2021, il avait été décidé de fixer le tarif des locations de salle de l'ancienne mairie et du foyer rural.

Compte tenu d'une part de l'augmentation des coûts d'entretien et de la flambée des prix de l'énergie, il propose de revaloriser ces tarifs de la manière suivante :

Ancienne Mairie

Habitants et sociétés de la commune

Nettoyage : 77,00 €

Vin d'honneur : 110,00 €

	<u>1^{er} avril/15 octobre</u>	<u>16 octobre/31 mars</u>
Location 1 journée :	190,00 €	290,00 €
Locations 2 jours :	230,00 €	330,00 €

Habitants et sociétés extérieurs

Nettoyage : 77,00 €

Vin d'honneur : 150,00 €

	<u>1^{er} avril/15 octobre</u>	<u>16 octobre/31 mars</u>
Location 1 journée :	280,00 €	380,00 €
Location 2 jours :	380,00 €	480,00 €

Foyer Rural

Habitants et sociétés de la commune

Nettoyage : 145,00 €

Vin d'honneur : 200,00 €

	<u>1^{er} avril/15 octobre</u>	<u>16 octobre/31 mars</u>
Location 1 journée :	290,00 €	490,00 €
Location 2 jours :	370,00 €	570,00 €
Option Wifi :	10,00 €	

Foyer Rural

Habitants et sociétés extérieures

Nettoyage : 145,00 €

Vin d'honneur : 330,00 €

1^{er} avril/15 octobre

16 octobre/31 mars

Location 1 journée : 580,00 €

780,00 €

Location 2 jours : 660,00 €

860,00 €

Option Wifi : 10,00 €

-Location de vaisselle mise à disposition dans les salles communales
(aucun changement)

Forfait de 50 € pour l'ancienne mairie

Forfait de 100 € pour le Foyer Rural

Les tarifs de location de matériel ne varient pas, soit :

-tables : 0.90 €

-chaises : 0.50 €

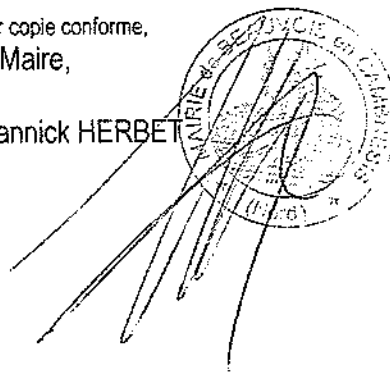
-Location WIFI (uniquement foyer rural) : 10 €/week-end

Le Conseil Municipal après discussion et échange, adopte les tarifs qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2023.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,
Le Maire,

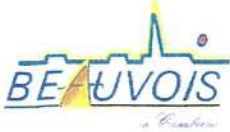
Yannick HERBET



Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maxime LUTICK', is written over the printed name.



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation
17.11.2022

Date de l'affichage
17.11.2022

Objet de la délibération

Location de la salle de sports
fixation du tarif
au 1^{er} janvier 2023

N° 2022/63

Commune **BEAUVOIS EN CAMBRESIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le **vingt huit novembre** à **20 heures 00**

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la salle de sports est louée aux beauvoisiens pour des vins d'honneur.

Sur proposition de Mr le Maire, à l'unanimité

Le Conseil Municipal décide de fixer à 96 € le tarif de location avec effet au 1^{er} janvier 2023.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Concession cimetière
fixation des tarifs
au 1^{er} janvier 2023

N° 2022/64

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de revoir les divers tarifs de concessions dans le cimetière communal.

Vu les tarifs appliqués depuis le 1^{er} janvier 2021, les taux proposés sont les suivants :

Concessions temporaires : 13,00 €

Concessions trentenaires : 27,00 €

Concessions cinquantenaires : 47,00 €

Le Conseil Municipal après discussion et échange d'observations, adopte à l'unanimité les tarifs proposés qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2023.

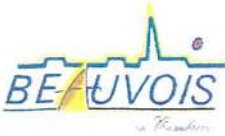
Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Tarif du colombarium
fixation des tarifs
au 1^{er} janvier 2023

N° 2022/65

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET - Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE - Mickaël CHRETIEN - Philippe CROMBOIS - Nathalie GUENEZ - Aurélie HUET - Virginie DELSARTE - Sophie TEMPEZ - Felicie BOUTHEMY - Maxime LUTICK - Sylvie VERMEIL - Laurye LALLEMANT - Guillaume MASSART - David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle à l'assemblée que le colombarium permet de mettre à disposition des familles intéressées, des cases et des cavurnes.

Il propose de réévaluer les tarifs de vente de la manière suivante :

Colombarium : case pouvant accueillir 2 urnes :

Concession trentenaire : 890,00 €

Concession cinquantenaire : 1 100,00 €

Cavurne : Sépulture pour recevoir de 4 à 6 urnes

Concessions trentenaires : 510,00 €

Concessions cinquantenaires : 740,00 €

Cavurne : sépulture pouvant recevoir de 2 à 3 urnes

Concessions trentenaires : 350,00 €

Concessions cinquantenaires : 590,00 €

Le Conseil Municipal adopte cette nouvelle tarification applicable à compter du 1^{er} janvier 2023.

Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Tarif des ventes de caveaux à la suite de la reprise de concessions en état d'abandon fixation des tarifs au 1^{er} janvier 2023

N° 2022/66

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le **vingt huit novembre** à **20 heures 00**

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laury LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle à l'assemblée que des caveaux, récupérés dans le cadre de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon, sont toujours disponibles.

Il propose de réévaluer les tarifs de vente de la manière suivante :

Caveau de 1 à 3 places

-en mauvais état : 255,00 €
-en état moyen : 365,00 €
-en bon état : 510,00 €

Caveau de 4 places minimum

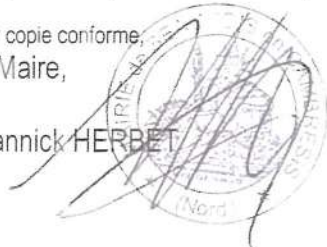
-en mauvais état : 490,00 €
-en état moyen : 725,00 €
-en bon état : 970,00 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte ces propositions qui prendront effet le 1^{er} janvier 2023.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET



Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK





Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Cimetière communal
tarif au 1^{er} janvier 2023
Occupation du caveau
communal et droits
exhumations

N° 2022/67

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle à l'assemblée que les tarifs actuels d'occupation du caveau communal et d'exhumations ont été fixés par délibération n° 2020/069 du 23 Novembre 2020

Compte tenu de l'évolution générale des prix depuis cette date, il est proposé à l'assemblée de majorer les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023 et des fixer comme suit :

-occupation du caveau communal/jour : 1,80 €

-exhumation 1^{er} corps : 60,00 €

-exhumation 2^{ème} corps : 38,00 €

Le Conseil Municipal, après discussion et échange d'observations, adopte les tarifs proposés qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2023.

Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Garderie périscolaire
fixation des tarifs
au 1^{er} janvier 2023

N° 2022/68

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Féli cie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laur ye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n° 2018/073 du 12 novembre 2018, il avait été décidé de fixer le tarif de la garderie périscolaire à 2,00 € par jour.

Il apparait souhaitable de revaloriser ce tarif.

Le Conseil Municipal, après discussion et échange d'observations, à l'unanimité,

Décide de fixer à 2,50 € par jour, le tarif de la garderie périscolaire avec effet au 1^{er} janvier 2023.

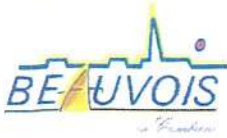
*Fait en séance. les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération
Subventions 2022
aux associations locales

N° 2022/69

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal après avoir délibéré, par 15 voix pour et 2 contre (pour la sté de chasse) , décide d'attribuer les subventions suivantes pour les besoins des organismes indiqués ci-dessous :

-UNC – UNC AFN	: 320 €
-Gymnastique Volontaire Beauvoisienne	: 1 000 €
-Société colombophile La Défense	: 700 €
-Société de chasse	: 350 €
-Centre Français de Secourisme	: 450 €
-Club Séniors Beauvoisiens	: 4 500 €

Les crédits nécessaires figurent au budget communal.

Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK





Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	16

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Subventions 2022

Les fous du volant

N° 2022/70

Commune **BEAUVOIS EN CAMBRESIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIAS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'attribuer la subvention suivante pour les besoins de fonctionnement de l'association les fous du volant.

Mmes Marylise BALESTRIE et Virginie DELSARTE, en leur qualité de membre de l'association les fous du volant ne participent pas au vote.

-les fous du volants : 180,00 €

Les crédits nécessaires figurent au budget communal.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yannick HERBET



Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK

Envoyé en préfecture le 30/11/2022

Reçu en préfecture le 30/11/2022

Publié le **01 DEC. 2022**

ID : 059-215900630-20221128-071-DE



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	17

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Subventions 2022

Amicale des Sapeurs Pompiers

N° 2022/71

Commune **BEAUVOIS EN CAMBRESIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité décide d'attribuer la subvention suivante pour les besoins de fonctionnement de l'amicale des Sapeurs-Pompiers

Mr Didier JACQUEMIN, en sa qualité de commandant du Centre d'Incendie et de secours de Beauvois en Cambresis ne participe pas au vote.

-Amicale des sapeurs-pompiers : 2 700,00 €

Les crédits nécessaires figurent au budget communal.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Subventions 2022

**Union Sportive Beauvois-
Fontaine**

N° 2022/72

Commune **BEAUVOIS EN CAMBRESIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention de 4 000 € pour les besoins de fonctionnement de l'Union Sportive Beauvois-Fontaine.

Les crédits nécessaires figurent au budget communal.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yannick HERBET



Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	17

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Subventions 2022

Amicale Laïque

N° 2022/73

Commune **BEAUVOIS EN CAMBRESIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHÉMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité décide d'attribuer la subvention suivante pour les besoins de fonctionnement de l'Amicale Laïque.

Mme Gilberte BOITTIAUX, en sa qualité de Présidente de l'Amicale Laïque ne participe pas au vote

-Amicale Laïque : 2 500,00 €

Les crédits nécessaires figurent au budget communal.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération
Subventions 2022
Associations extérieures

N° 2022/74

Commune **BEAUVOIS EN CAMBRESIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET - Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE - Mickaël CHRETIEN - Philippe CROMBOIS - Nathalie GUENEZ - Aurélie HUET - Virginie DELSARTE - Sophie TEMPEZ - Félicie BOUTHEMY - Maxime LUTICK - Sylvie VERMEIL - Laurye LALLEMANT - Guillaume MASSART - David MORAIIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. le Maire fait part à l'assemblée de demandes de subventions déposées par certaines associations extérieures à Beauvois en Cambresis.

Après les avoir examinées, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

-Amicale des donneurs de sang de Caudry	: 100 €
-Union Commerciale Caudry-Beauvois :	: 300 €
-Croix Rouge Française (délégation de Caudry)	: 300 €

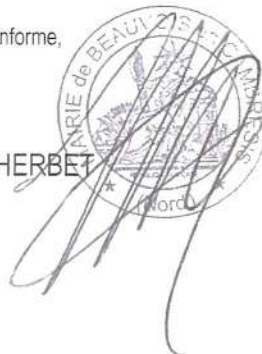
Les crédits nécessaires figurent au budget communal.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yannick HERBET



Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	9

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération
Subventions 2022
Centre Social l'Escale

N° 2022/75

Commune **BEAUVOIS EN CAMBRESIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'attribuer la subvention suivante pour les besoins de fonctionnement du Centre Social l'Escale.

Mmes Marylise BALESTRIE, Gilberte BOITTIAUX, Nathalie GUENEZ, Aurélie HUET, Sophie TEMPEZ, Yannick HERBET, Didier JACQUEMIN et M. Mickaël CHRETIEN, en leur qualité de membre du Centre Social l'Escale ne participent pas au vote.

-Centre Social l'Escale : 61 500 €

Les crédits nécessaires figurent au budget communal.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK

Envoyé en préfecture le 30/11/2022

Reçu en préfecture le 30/11/2022

Publié le **01 DEC. 2022**

ID : 059-215900630-20221128-076-DE



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	17

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Rachat de concession de terrain dans le cimetière communal (Didier JACQUEMIN)

N° 2022/76

Commune **BEAUVOIS EN CAMBRESIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le **Conseil Municipal** régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIAS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande de rachat de concession de terrain dans le cimetière communal par M. Didier JACQUEMIN.

La part communale de cette concession achetée en 2018 s'élevait à 364 €.

M. JACQUEMIN, 1^{er} adjoint ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité cette transaction et valide le montant de l'opération.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération
Rachat de concession de terrain dans le cimetière communal (VILAIN)

N° 2022/77

Commune **BEAUVOIS EN CAMBRESIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande de rachat de concession de terrain dans le cimetière communal par Me VILAIN.

La part communale de cette concession achetée en 2003 s'élevait à 167,70 €.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité cette transaction et valide le montant de l'opération.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yannick HERBET



Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation
17.11.2022

Date de l'affichage
17.11.2022

Objet de la délibération

**Vente de terrain
rue Pierre et Marie CURIE**

N° 2022/78

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Félicie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2022/045 du 19 septembre 2022, le Conseil Municipal a autorisé la vente d'un terrain situé rue Pierre et Marie Curie (parcelle ZE 105) en bout de lotissement entre les parcelles ZE 63 et ZE 65 d'une superficie de 1 000 m2 au prix de 31 €/m2).

Les acquéreurs ont déposé une demande de Certificat d'urbanisme opérationnel au SIVU « Murs Mitoyens » qui a été refusée au motif que « le secteur faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation, le projet allait obérer le principe de déserte interne de l'extension d'urbanisme ».

Un nouveau bornage a été réalisé pour permettre un accès à l'extension future d'urbanisme et respecter les règles du PLU communal.

Le terrain proposé a ainsi vu sa superficie réduite à 738 m2. Par courrier du 12 novembre 2022, les acquéreurs ont fait part à Mr le Maire d'une nouvelle offre d'achat à 27 000 € hors frais d'agence (36,58 € m2).

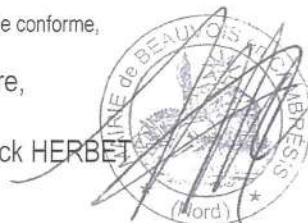
A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal valident cette nouvelle offre d'achat et autorisent M. le Maire à signer les documents administratifs afférents à cette vente.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yannick HERBET



Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

MOTION

N° 2022/79

Commune BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Féliçie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laurye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MORAIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procuration donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

Le Conseil municipal de la commune de Beauvois en Cambresis réuni le 28 novembre 2022, exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

Nos communes et intercommunalités doivent faire face à une situation sans précédent :

Estimée pour 2022 et 2023 à environ 5,5%, l'inflation, à son plus haut niveau depuis 1985, va faire augmenter les dépenses annuelles de fonctionnement de plus de 5 Md€.

Les coûts de l'énergie, des produits alimentaires et des matériaux connaissent une hausse spectaculaire qui à elle seule compromet gravement l'équilibre des budgets de fonctionnement et les capacités d'investissement des communes et de leurs intercommunalités.

Enfin, l'augmentation de 3,5% du point d'indice, mesure nécessaire pour les agents territoriaux, ajoute une charge supplémentaire de 2,3 Md€ pour nos collectivités.

Après quatre ans de baisse des dotations de 2014 à 2017, la réduction des moyens s'est poursuivie depuis 2017 avec le gel de la DGF et la baisse chaque année des attributions individuelles pour plus de la moitié des collectivités du bloc communal.

Les projets de loi de finances et de programmation des finances publiques proposent de rajouter encore des contraintes avec la suppression de la CVAE et une nouvelle restriction des interventions des collectivités locales, à hauteur de 15 Md€ d'ici 2027, par un dispositif d'encadrement des dépenses comparable à celui dit de Cahors et visant un plus grand nombre de communes et d'intercommunalités.

Ces mesures de restriction financières de nos communes et collectivités ne sont pas en déficit et les soldes qu'elles dégagent couvrent le déficit public.

Les erreurs du passé ne doivent pas être reproduites : depuis 2014, la baisse cumulée des dotations, qui représente un montant de 46 Md€ a conduit à l'effondrement des investissements alors que les comptes de l'État n'ont fait apparaître aucune réduction de déficit : celui de 2019, juste avant la crise sanitaire, est resté au même niveau qu'en 2014 (3,5% du PIB).

Face à l'impact de la crise économique, il est essentiel de garantir la stabilité en Euros constants des ressources locales pour maintenir l'offre de services à la population, soutien indispensable au pouvoir d'achat des ménages.

Face à la faiblesse de la croissance annoncée à 1% en 2023, l'urgence est également de soutenir l'investissement public local qui représente 70% de l'investissement public et constitue une nécessité pour accompagner la transition écologique des transports, des logements et plus largement de notre économie.

Dans un contexte de crise mondiale, le Parlement doit prendre la mesure de cette réalité et permettre aux communes et intercommunalités de disposer des moyens d'assurer leurs missions d'amortisseurs des crises.

La commune de Beauvois en Cambrésis soutient les positions de l'Association de Maires de France qui propose à l'Exécutif :

- **d'indexer la DGF sur l'inflation 2023**, afin d'éviter une nouvelle réduction des moyens financiers du bloc communal de près de 800 millions d'euros. La revalorisation de la DGF est également indispensable pour engager une réforme globale de la DGF, visant notamment à réduire les écarts injustifiés de dotations.

- **de maintenir l'indexation des bases fiscales** sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de novembre 2022 (+6,8% estimés).

- **soit de renoncer à la suppression de la CVAE, soit de revoir les modalités de sa suppression.** Adossée à la valeur ajoutée et déductible du bénéfice imposable à l'IS, la CVAE n'est pas déconnectée des performances de l'entreprise, elle n'est pas un impôt de production mais constitue un lien fiscal essentiel entre les entreprises et leur territoire d'implantation.

Les collectivités ne sont pas responsables du niveau élevé des prélèvements obligatoires, la fiscalité locale ne représentant que 6,5% du PIB sur un total de 44,3%.

Si la suppression de la CVAE devait aboutir, il serait alors indispensable de la remplacer par une contribution locale, sur laquelle les collectivités garderaient le pouvoir de taux et/ou d'assiette. Dans l'attente d'un dispositif élaboré avec les associations d'élus, la commune de Beauvois en Cambrésis demande un dégrèvement permettant une compensation intégrale.

- **de renoncer à tout dispositif punitif d'encadrement de l'action locale.** Les 15 Md€ de restrictions de dépenses imposés aux collectivités locales d'ici 2027 sont en réalité des restrictions imposées à la population car c'est autant de moins pour financer l'offre de services.

- de réintégrer les opérations d'aménagement, d'agencement et l'assiette du FCTVA. Cette réintégration doit être opérée en urgence pour permettre notamment aux collectivités locales frappées par les incendies d'avoir de nouveau accès au FCTVA pour l'aménagement des terrains concernés.

- de rénover les procédures d'attribution de la DETR et de la DSIL pour permettre une consommation des crédits votés en lois de finances. En particulier, la commune de Beauvois en Cambrésis l'intercommunalité de ... demande la suppression des appels à projets, et, pour l'attribution de la DSIL, l'instauration d'une commission d'élus et la transmission des pouvoirs du préfet de région au préfet de département. Cette même logique doit prévaloir pour l'attribution du « fonds vert ».

La commune de Beauvois en Cambrésis demande que la date limite de candidature pour la DETR et pour la DSIL intervienne après le vote du budget primitif concerné. Cette évolution permettrait de donner plus de temps aux échanges avec les services de l'État et d'appréhender l'ensemble des projets éligibles.

Enfin, dans un souci de simplification, lorsque le cumul des deux dotations est possible, il faut que le même dossier puisse servir à l'instruction de l'attribution des deux dotations.

Concernant la crise énergétique, la Commune de Beauvois en Cambrésis soutient les propositions faites auprès de la Première ministre par l'ensemble des associations d'élus de :

- **Créer un bouclier énergétique d'urgence** plafonnant le prix d'achat de l'électricité pour toutes les collectivités locales, éventuellement assorti d'avances remboursables.
- **Permettre aux collectivités de sortir sans pénalités financières** des nouveaux contrats de fourniture d'énergie, lorsqu'elles ont dû signer à des conditions tarifaires très défavorables.
- **Donner aux collectivités qui le souhaitent la possibilité de revenir aux tarifs réglementés de vente (TRV)** - c'est-à-dire aux tarifs régulés avant l'ouverture à la concurrence - quels que soient leur taille ou leur budget.

La présente délibération sera transmise au Préfet et aux parlementaires du département.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK



Département
NORD

Canton
CAUDRY

Nombre de Membres

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Date de convocation

17.11.2022

Date de l'affichage

17.11.2022

Objet de la délibération

Mode de contribution aux
charges de fonctionnement du
SIAT du Val du Riot

N° 2022/80

Commune **BEAUVOIS EN CAMBRESIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt deux

le vingt huit novembre à 20 heures 00

le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni

Président : Yannick HERBET

Présents : Yannick HERBET – Didier JACQUEMIN- Gilberte BOITTIAUX- Dominique PLATEAUX- Marylise BALESTRIE – Mickaël CHRETIEN – Philippe CROMBOIS – Nathalie GUENEZ – Aurélie HUET – Virginie DELSARTE – Sophie TEMPEZ – Féli cie BOUTHEMY – Maxime LUTICK – Sylvie VERMEIL – Laur ye LALLEMANT – Guillaume MASSART – David MOR AIS CARDOSO -

Absents excusés : Stéphane HUCLIEZ (procur ation donnée à Yannick HERBET) Sylvain SAKALOWSKI

Maxime LUTICK a été élu secrétaire.

M. Le Maire précise que le comité syndical du Val du Riot a déterminé le mode de contribution de chacune des communes membres, à savoir :

- mise en recouvrement d'un produit fiscal pour Beauvois en Cambresis
- participation directe pour Caudry

Il convient que le Conseil Municipal se prononce à son tour sur ce mode de contribution sachant que notre commune opte depuis 2011 pour la fiscalisation.

A l'unanimité, le Conseil Municipal opte pour la mise en recouvrement d'un produit fiscal pour l'année 2023.

*Fait en séance, les jour mois et an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents.*

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yannick HERBET

Le secrétaire de séance,

Maxime LUTICK